

Certaines démocraties hors d'Afrique ont mis en place un système économique, politique et institutionnel qui permet aux femmes d'exercer librement leurs droits électoraux, plus loin que de simples droits de vote, au droit d'être éligibles. Notre continent essaie de rattraper le temps perdu. Le Mali est aujourd'hui dans le bon peloton des pays africains dans lesquels la prise en compte du genre dans les politiques publiques est unanimement reconnue comme un facteur d'accélération du développement économique, social et culturel.

Lors de l'atelier organisé le 2 août dernier à l'Assemblée Nationale par le Réseau des Femmes Parlementaires du Mali (REFEP), pour informer et sensibiliser les députés sur la prise en compte du genre dans les politiques publiques, Mme Haïdara Aïssata Cissé, sa présidente et députée élue à Bourem, une voix éminemment autorisée, a posé le diagnostic de l'implication du genre et ses enjeux dans le processus de développement du Mali.

Des indicateurs défavorables

Pour elle, sans nul doute, l'approche genre et l'impact positif de son intégration dans la gouvernance, l'élaboration des politiques et programmes de développement, dans les stratégies de mise en œuvre, dans les mécanismes de suivi évaluation, ainsi que dans les processus législatifs doivent être considérés.

Les statistiques les plus actuelles du PNUD, celles de l'indicateur sexo-spécifique du développement humain de 2014, classent le Mali au 176 rang sur 187 pays classés. Ce sont-là des indicateurs, selon la députée de Bourem, »symptomatiques de la non prise en compte des groupes vulnérables, tels que les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes, les personnes déplacées et les réfugiées.

A son avis, cela nous oblige à réfléchir suffisamment sur nos politiques publiques et les approches de développement. Pour être plus clair, « il y a une impérieuse nécessité d'intégrer une approche genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, en vue de plus d'équité et de justice sociale, dans l'objectif de promouvoir un développement en faveur des pauvres et des groupes marginalisés et vulnérables. En d'autres mesures d'intégration de l'approche genre figure en première place la prise en compte des droits des femmes qui constituent la majorité de la population, mais la couche la plus marginalisée. Hélas » !

Ainsi ,toutes les enquêtes et analyses ont révélé ces dernières années que le manque d'accès des femmes aux institutions démocratiques et l'insuffisance des opportunités en matière économique est manifeste du sous développement de notre pays.

Inverser la tendance

Mais comment cette tendance doit être inversée ? Pour ce faire, les femmes maliennes ont besoin des hommes. Il y a d'abord une barrière psychologique, venant des hommes à écarter. Il faut que ces derniers comprennent que les femmes ne sont pas des menaces, mais représentent des opportunités à saisir pour bâtir la nation, surtout quand elle est en situation de crise, comme actuellement.

L'ardent plaidoyer de la présidente du Réseau des femmes parlementaire de l'Assemblée Nationale veut intégrer le genre dans la démocratie politique et sociale. Il appelle une symbiose de notre dispositif législatif de dispositions adéquates pour l'ensemble des élections, qu'elles soient politiques, professionnelles ou syndicales. Cela, parce que « l'adoption de mesure spécifiques en faveur de l'intégration du genre est également nécessaire dans les organisations professionnelles et dans les organisations syndicale. Car aujourd'hui, on est loin d'en faire le sujet essentiel des conventions collectives. Notre pays a aujourd'hui besoin plus que jamais où tous les feux u développement sont au vert pour le pays africains, aujourd'hui où l'Afrique est vue comme le continent du futur, aujourd'hui où il est scientifiquement reconnu l'essor économique des nations est de la place qu'elles accordent aux femmes, notre pays a besoin d'inverser la tendance. Le MALI doit revoir sa copie et intégrer suffisamment le genre dans son processus démocratique, économique et social ». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle et son réseau se sont proposé de sensibiliser les députés des deux genre sur l'importance de l'approche genre et son intégration dans la gouvernance, les politiques publiques et les processus législatifs. En espérant des résultats pertinents pour faire avancer la cause de la femme au Mali.

Eliminer toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes

A l'instar de la plupart des pays du monde, le Mali a souscrit à un ensemble d'engagements internationaux en faveur de la femme. Cela conformément à l'article7 de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes qui réaffirme

l'importance de la représentation es femmes dans la vie politique, « leur assure dans des conditions d'égalité avec les hommes le droit :a) de voter à toutes les élections et dans tous les référendums publics et être éligibles à tous les organismes publiquement élus ; b) de prendre part à l'élaboration de la politique de l'Etat et à son exécution, occuper des emplois publics et exercer toutes les fonctions publiques à tous les échelons du gouvernement ».

Malgré tout, le taux des femmes dans les institutions et organes décisionnels au Mali reste faible (7 maires femmes sur 703, soit 1% et 418 conseillères communales sur 10.505 soit 3,9% ? 14 sur 147 députés à l'Assemblée Nationale soit 9,52% à l'issue des dernières élections législatives de novembre et décembre 2013. Le gouvernement compte quatre femmes sur trente six. C'est l'une des raisons pour les quelles le Mali figure parmi les pays les moins avancés en matière de promotion de l'égalité entre les sexes. En 2014, le pays se situe au 143 ème rang sur 187 pays classés. dans le rapport du PNUD intitulé : « Développement humain 2014. Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience».

Le gouvernement du Mali a élaboré une Politique Nationale Genre dont la budgétisation selon le Genre est une stratégie privilégiée qui devrait permettre la prise en compte des besoins prioritaires des hommes et des femmes dans les budgets sectoriels et locaux. Cette volonté a d'ailleurs été prise en compte dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté 2012-2017.

Source: [Maliactu](#)